DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS 5 juillet 1973 – décembre 1974

de Son Excellence
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal,
Président de la République Rwandaise
et Président du Comité pour la Paix
et l'Unité Nationale

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE, LE 1º1 JUILLET 1974

Camarades Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale,

Monsieur le Président de la Cour Suprême,

Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames,

Messieurs,

En cette agréable journée du 1er juillet nous sommes réunis pour célébrer avec allégresse le 12e anniversaire de l'indépendance de notre pays.

Il y a, en effet, exactement 12 ans le Rwanda recouviait sa pleine liberté en accédant à la souveraineté nationale et internationale. Depuis lors il revient à ses fils et filles de prendre en charge ses destinées.

Il n'est pas besoin de nous étendre longuement sur la signification et les exigences de l'indépendance ni de dresser aujourd'hui le bilan complet de l'action gouvernementale depuis le 1er juillet de l'année dernière. Qu'il suffise de rappeler brièvement ce que représente pour le peuple rwandais l'indépendance de notre pays et les grands tournants de son histoire récente.

Par sa révolution de fin 1959, le RWANDA a définitivement rejeté toute forme de pouvoir axé sur la domination et l'exploitation d'une partie de la population par une autre.

En accédant à l'indépendance le Rwanda s'est hissé au rang des pays maîtres de leur destin et a pris place dans le concert des nations. A cette occasion le peuple rwandais s'est librement doté d'un régime politique et d'institutions nationales capables d'assurer son plein épanouissement.

Ce choix décisif de nos institutions signifie que l'indépendance du RWANDA devait profiter à tous ses fils et filles dans tous les secteurs de la vie nationale. Les libertés publiques inscrites dans notre constitution devaient permettre à chacun de disposer librement de soi et d'œuvrer au développement intégral de la nation. Le peuple rwandais tout entier avait le droit inaliénable d'améliorer sa situation économique et sociale et de prendre part aux bienfaits de sa culture et de son travail.

Il est de mon devoir d'affirmer que ce souci de faire bénéficier toute la population des acquis de notre révolution de 1959 et des bienfaits de l'indépendance a prévalu pendant les premières années de cette révolution. Mais vous savez aussi que peu à peu les dirigeants d'alors perdirent de vue leur mission essentielle et leurs responsabilités devant l'ensemble de la nation.

Est-il besoin de rappeler les clivages, les haines, les persécutions, l'ostracisme qui prévalaient au cours des dernières années au sein du parti que nous avons suspendu? Qui ignore la politique de discrimination ethnique et régionale astucieusement pratiquée et les méthodes mises hypocritement au point pour répandre l'insécurité et la terreur dans le pays? Faut-il énumérer les personnes qui, durant les 6 premiers mois de 1973, ont été injustement dépouillées de leurs biens ou les familles qui ont tragiquement perdu certains de leurs membres? Vous connaissez, et les générations futures apprendront avec horreur, les machinations orchestrées en vue de décimer, au début de juillet 1973, des personnes coupables d'avoir vu le jour dans certaines régions du pays.

En décidant d'assumer le pouvoir le 5 juillet dernier, le Haut-Commandement de l'Armée Rwandaise a sauvé de justesse l'intégrité du territoire national et a rétabli la liberté des citoyens. Par-là il a restauré les bienfaits de notre révolution et de notre indépendance nationale.

Depuis le 5 juillet, le bon sens, l'efficacité, l'initiative ont repris leurs droits. Depuis ce jour inoubliable a été instauré un régime soucieux de maintenir l'unité nationale dangereusement compromise, de préserver la paix et l'ordre public, de rassembler toutes les forces vives du pays autour d'un même idéal, à savoir le développement national.

Mais la IIe République ne s'est pas uniquement contentée d'assainir la situation intérieure. Elle a également restaurer d'abord l'entente et la coopération avec nos voisins. Par la participation constante de ses représentants aux différentes rencontres internationales elle se trouve aujourd'hui aux côtés des autres nations du monde éprises de paix et de libérté. C'est dire que pour le Rwanda actuel sa souveraineté internationale n'est pas un vain mot.

Mais la vraie signification de l'indépendance d'un pays ne doit pas être détournée par des considérations trop flatteuses et trop faciles. L'indépendance de notre Pays ne signifie nullement l'abandon total à l'inaction. Elle implique au contraire que nous sommes désormais totalement maîtres de notre destinée et de notre propre développement. Ce qui implique que chaque Rwandais doit se dépenser totalement pour la survie de la Nation Rwandaise. Pour être pleinement indépendants, il nous faut davantage développer notre pays dans tous les secteurs. C'est à cette tâche difficile mais combien noble que se consacrent depuis un an les autorités du pays en collaboration étroite avec toute la population.

Dans tous les domaines et dans toutes les régions du pays des projets de développement économique et social sont encouragés et surveillés dans leur réalisation. Des cultures de rapport telles que le café, le thé, le pyrèthre, le quinquina, font l'objet d'une importante campagne.

En cette année déclarée agricole, le travail manuel, naguère considéré avec dédain, est en passe de trouver sa réhabilitation. Il faut que cette activité qui fait vivre la quasi-totalité du peuple rwandais retrouve sa pleine dignité et sa pleine valeur.

Il appartient donc d'abord et surtout au peuple rwandais de construire et de développer le RWANDA. Chacun d'entre nous doit, à sa place et selon ses forces se consacrer sans réserves à l'œuvre de développement national.

Nous avons déjà dit que les pays nantis de par le monde comprendront que la vraie amitié et la vraie solidarité humaine leur enjoignent de nous secourir dans les projets que nous n'aurons pas pu achever nous-mêmes. Vous savez que notre action économique et sociale se déroule dans une conjoncture mondiale particulièrement difficile, principalement à cause de la crise de l'énergie et du système monétaire international. Nous avons demandé à nos compatriotes de s'abstenir de toute action susceptible de compliquer la tâche des personnes chargées d'approvisionner le pays. Nous demandons avec insistance aux autorités compétentes de décourager les gens qui cherchent à pêcher dans l'eau trouble ou à tirer le plus de profit de la crise actuelle que traverse le monde.

Pour que chacun puisse participer sans entrave à l'œuvre de développement du pays et pour qu'il soit en mesure de disposer du fruit de son travail, il faut que l'ordre et la sécurité publique soient efficacement assurés. Les pouvoirs publics et les forces de l'ordre doivent combattre avec énergie toutes les menées subversives et le fléau du banditisme. Nous rappelons, une fois de plus, à ceux qui cherchent encore à troubler l'ordre public que les peines édictées par la loi en ce domaine seront appliquées avec rigueur.

Camarades Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale,

Monsieur le Président de la Cour Suprême,

Excellences Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Si aujourd'hui nous sommes fiers de célébrer dans la joie notre indépendance c'est que nous avons pu, ensemble, en sauvegarder le sens et la dignité.

Les acquis de cette indépendance doivent toujours être conservés et fructifiés. Cela ne pourra se faire que grâce à votre sagesse, à votre discipline et à votre travail. Nous collaborons franchement avec les autres nations du monde.

Mais c'est à vous, c'est à nous, de défendre jalousement notre indépendance. C'est dans ces conditions que le Rwanda, libre et fier de soi, pourra apporter sa contribution à l'édification d'un monde meilleur.

VIVE LA REPUBLIQUE RWANDAISE, VIVE LE PEUPLE RWANDAIS.